

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Saint-Père-Marc-en-Poulet

[DOUBLON - A SUPPRIMER DE PATRIMOINE.BZH] Fort de Châteauneuf dit Fort de Saint-Père (Saint-Père-Marc-en-Poulet)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35032909

Date de l'enquête initiale : 2005

Date(s) de rédaction : 2005

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort

Parties constituantes non étudiées : batterie, caserne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Fonction : protéger Saint-Malo du côté de la terre. Système défensif de Saint-Malo. Contrôle du croisement des routes de Saint-Malo-Rennes, Dinan-Pontorson. Contrôle de la remontée de la Rance par l'artillerie . "Châteauneuf (fort de) : Place de Saint-Malo, Sud de la ville, 1777-1785. 39 m/alt. Une seule mention de ce fort a été dénichée au sein de la bibliographie. Prévu pour garantir la rive de droite de la Rance face à la grande anse de Cancale, c'est un quadrilatère dont chaque saillant possède son bastion (du Roy, d'Artois, de la Reine et Monsieur). Son casernement abritera 600 hommes, mais il semble bien que son armement n'ait jamais excédé 18 canons, ce, à l'époque de la Révolution [...]". (Index de la fortification française 1874-1914). - La 1er pierre est posée le 14 juillet 1777 par la marquise Baude de la Vieuville conduite par monsieur de Carpilhet et monsieur de Lorandal, colonel du régiment d'Armagnac. - Arrivée du chemin de fer au fort en 1885. - Déclassement du fort en 1889. - Camp de prisonniers durant la 1ère guerre mondiale. - Dépôts de munitions durant la 2ème guerre mondiale : obus pour canons de 194 mm et 75 mm, torpilles de la Kriegsmarine. - 1944 : pétardage d'une partie des casernements du fort lors de la débâcle allemande. - Brève occupation américaine à la Libération. - Déblaiement du fort d'octobre 1944 à 1950. - 1955 : le fort est classé comme établissement servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions d'artifices ou explosifs. - Dépôts de munitions issues du déminage des plages. - Déclassement de la ligne de chemin de fer. - Déclassement du fort par l'armée en 1985. - Rachat du fort par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet en 1989.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1777 (daté par travaux historiques), 1778 (daté par travaux historiques), 1779 (daté par travaux historiques)

Description

Eléments descriptifs

Matériaux(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; terre ; pierre de taille ; moellon

Matériaux(x) de couverture : ardoise, pierre en couverture, terre en couverture

Plan : système bastionné

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré, bon état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Bibliographie

- **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet [1992]**
POTTIER, Louis. **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet**. Saint-Père-Marc-en-Poulet : Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729.

Multimedia

- **Article "Fort de Saint-Père"**
Article "Fort de Saint-Père". Index de la fortification française 1874-1914 sur <http://www.thissen-laboratories.com/iff/index.php>

Annexe 1

L'ingénieur Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (alias Decaux), 1720-1792 d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille du Ponthieu originaire d'Abbeville. Echevins de cette ville en 1503. Installée à Montreuil-sur-Mer au 17e siècle. Principe d'anoblissement mal dégagé.

1710, Pierre de Caux, écuyer.

1737, Pierre-Jean de Caux, écuyer.

Né à Hesdin le 24 décembre 1720.

Père : Pierre, ingénieur qui précède.

Mère : Marie-Anne d'Arras.

Marié avant 1749 avec Jeanne-Marie Bouillon des Forges.

Enfant :

- Antenor-Jean-Pierre, officier de cavalerie.

Mort à Cherbourg le 18 août 1792 (72 ans).

Lieutenant en second au régiment de Pons infanterie en 1734.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 17 ans en 1737 ; affecté à Cherbourg auprès de son père.

Campagnes d'Allemagne en 1744 ; des Pays-Bas de 1745 à 1748.

Capitaine réformé au régiment de Lyonnais infanterie en 1747.

A Arras en 1748.

A Port-Louis en 1749.

A Granville en 1750.

Chevalier de Saint-Louis en 1751.

A l'équipage du Havre en 1756.

Ingénieur en chef en 1758.

Campagnes d'Allemagne de 1758 à 1761.

Lieutenant-colonel en 1761.

A Lille en 1763.

Colonel en 1768.

Brigadier d'infanterie en 1770.

Directeur des fortifications de Haute-Provence en 1771. De Basse-Normandie en 1775.

Charge en outre, de 1776 à 1786, de celles de Bretagne. Maréchal de camp en 1780.

Cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis en 1788. Le reçut des mains du roi venu à Cherbourg : "Vous ne pouvez venir à Versailles ; j'ai voulu vous l'apporter".

Retiré le 1er avril 1791.

Sièges :

1744, Fribourg (blessé),

1746, Anvers (blessé), Namur ville et château,

1747, Berg-op-Zoom (blessé), Fort Frédéric-Henry, Lillo, Zumberg, bataille de Lawfeld,

1748, Maestricht (blessé),

1758, bataille de Crefeld,

1761, défense de Dorsten, prisonnier de guerre.

Donna ses soins aux grands travaux de Brest ; à ceux du fort de Châteauneuf près de Saint-Malo ; aux grands travaux de la rade de Cherbourg.

Atlas 1775,

Antibes - 10 planches (tome 58).

Fort de Sainte-Marguerite et de l'île Saint-Honorat - 12 pages, 6 planches (tome 59).

Entrevaux - 10 pages et 5 planches (tome 60).

Colmars - 10 pages et 4 planches (tome 61).

Cherbourg et la côte du nez de Carteret au cap Levi - 9 pages et 6 planches (tome 72).

Granville, le Mont-Saint-Michel et la côte de Pontorson au nez de Carteret - 16 pages et 12 planches (tome 71).

Le fort de la Hougue, l'île de Tatihou et la côte du cap Levi à la redoute d'Audouville - 5 pages et 13 planches (tome 73).

Carentan et la côte de la redoute d'Audouville à la batterie de Beuzeville - 1 page et 4 planches (tome 75).

Atlas 1777,

La presqu'île du Cotentin - 23 pages et 6 planches (tome 76).

Le fort de Châteauneuf - 15 pages et 4 planches (tome 70).

Ouvrages extérieurs de Brest - 22 pages et 18 planches (tome 69).

Atlas 1785,

Ouvrages extérieurs de Brest - 107 pages et 26 planches (tome 69a).

Saint-Malo, avec des mémoires sur la côte nord de Bretagne, du Mont-Saint-Michel à Morlaix - 48 pages et 26 planches (tome 74).

1740, Jean-Baptiste de Caux de Blacquetot, écuyer".

Annexe 2

L'ingénieur Jacques de Carpilhet (alias Carpillet) d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille provençale originaire de Grasse. Alliances avec les notables du cru.

1750, Jacques de Carphilet, écuyer.

Né à Grasse le 19 janvier 1730.

Père : Honoré, écuyer, lieutenant particulier criminel au siège de Grasse, fils d'Honoré, écuyer, co-seigneur de Roquefort, et de Marie de Théas d'Andon.

Mère : Marguerite de Merle de Beauchamp, fille de monsieur Maître Jacques, conseiller du roi dans la judicature royale de Grasse, et d'Angélique Giraud.

Sans alliance connue.

Mort à Grasse le 19 mai 1802 (72 ans).

Ingénieur volontaire à Toulon en 1747 et jusqu'en octobre 1748 ; campagne d'Italie.

Lieutenant sans appointements à la suite du régiment de Touraine et élève à l'école de Mézières en 1749.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 20 ans le 1er janvier 1750 ; affecté en Provence.

Capitaine en 1756.

Campagnes d'Allemagne de 1759 à 1762.

Ingénieur en chef en 1767.

Lieutenant-colonel en 1768.

Chevalier de Saint-Louis en 1770 à Sarrelouis.

Passé à Dunkerque en 1773.

Chef de brigade et colonel à Saint-Malo en 1777.

Brigadier d'infanterie en 1784 ; envoyé à Saint-Pierre et Miquelon du 30 avril au 22 septembre de cette année.

A son retour quelque temps à l'île d'Aix.

Maréchal de camp le 9 mars 1788 ; à Toulon.

Retiré le 1er avril 1791.

Regretta amèrement de n'être pas inspecteur des fortifications.

Sièges :

1759, Munster.

1760, Dillenbourg, Zigenheim.

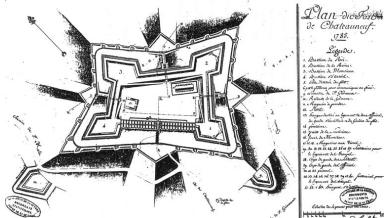
1761, Scharzfeld.

1762, affaire de Grebenstein.

Fit de très nombreuses levées de cartes en Provence au début de sa carrière.

Fit des études pour la défense de Saint-Pierre et de Miquelon".

Illustrations



Plan du fort de Saint-

Père par Carpilhet, 1785

Repro. Guillaume Lécuillier
Autr. Jacques de Carphilet
IVR53_20053522680NUCA



EXCURSIONS AU MONT-SAINT-MICHEL

§ 1. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR
valable pendant 6 jours
De PARIS (Montparnasse) au MONT-SAINT-MICHEL
par FOLLIGNY et PONTORSON
tarif passe baletié, à noir, je Graville
1^{re} CLASSE, 42 fr. 50 — 2^e CLASSE, 36 fr. 80
3^e CLASSE, 27 fr. 25

12 BILLETS D'ALLER ET RETOUR
valable pendant 6 jours

Des gares désignées ci-dessous au Mont-Saint-Michel
via Pontorson

Billet valable pendant 3 jours

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Graville	8 14	7 20	6 *
Audrieu	11 40	9 10	7 35
Avranches	11 40	9 10	7 35
Misac	6 50	5 80	4 85
Domfront	7 10	6 10	5 00
Huard	10 20	8 60	6 90
Port de Châteauneuf	2 65	2 30	2 20
Dol	5 20	4 30	3 90
Port de Male-Saint-Servan	2 50	2 00	1 80
Fougères	2 50	2 00	1 85
Le Faouët	11 30	9 50	8 00

Billet valable pendant 4 jours

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Flers	15 70	12 35	9 65
Laval	12 50	10 40	8 20
Vitré	12 75	10 10	8 *
Dinan	12 75	10 10	8 *
Saint-Ulrich	17 40	13 40	10 45
La Flèche	17 40	13 40	10 45
Dinan (Rouen)	17 40	13 40	10 45

De la gare du fort de Châteauneuf (= le fort de St-Père), il était possible d'aller au Mont-Saint-Michel.

60

Une ligne de chemin de fer passait autrefois par le fort de Saint-Père

Repro. Guillaume Lécuillier

IVR53_20053522681NUCA



Vue aérienne du fort de Saint-Père, orthophotographie littorale, 2004

Phot. Ortholittorale 2000,

Autr. Système d'Information

Géographique Interministériel (SIGI)
IVR53_20042904266NUCA

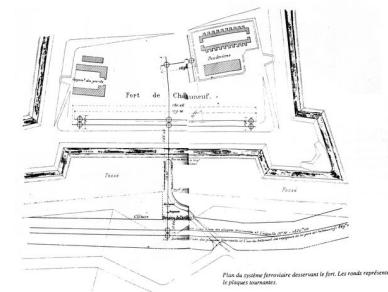


Vue aérienne du fort de Saint-Père, orthophotographie littorale, 2004

Phot. Ortholittorale 2000,

Autr. Système d'Information

Géographique Interministériel (SIGI)
IVR53_20042904267NUCA



Plan du système ferroviaire desservant le fort. Les ronds représentent le plateau et le manteau.

Plan du système ferroviaire desservant le fort

Repro. Guillaume Lécuillier

IVR53_20053522682NUCA



Elévation Sud : entrée du fort

Phot. Guillaume Lécuillier

IVR53_20042904250NUCA



Elévation Sud : détail de la courtine. Noter les souches de cheminée de la caserne aménagée dans l'épaisseur du rempart
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904259NUCA



Elévation Sud : détail de la courtine.
Noter les créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904260NUCA



Vue générale de la caserne aménagée dans l'épaisseur du rempart Sud
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904258NUCA



Vue de la façade orientale du fort depuis le bastion Sud-Est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904247NUCA



Vue générale du fort depuis le bastion Sud-Est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904248NUCA



Vue générale du fort depuis le bastion Sud-Est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904249NUCA



Vue du fossé sec Est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904251NUCA



Courtine Nord : vue d'un quatre anciens miradors du fort
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904264NUCA



Vue générale du fossé sec Ouest et des dehors depuis le bastion Sud-ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904262NUCA



Vue générale du fossé sec Ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904263NUCA



Vue générale des dehors du fort situés entre les bastion Sud-ouest et Nord-ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904261NUCA



Stéréotomie des escaliers des dehors
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20053522699NUCA



Vue de la grande poudrière
et du magasin d'artillerie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904252NUCA



Vue de l'entrée de la
grande poudrière (Ouest)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904253NUCA



Détail des contreforts de la
poudrière (élévation Sud)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904254NUCA



Vue de l'entrée arrière
de la poudrière (Est)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904256NUCA



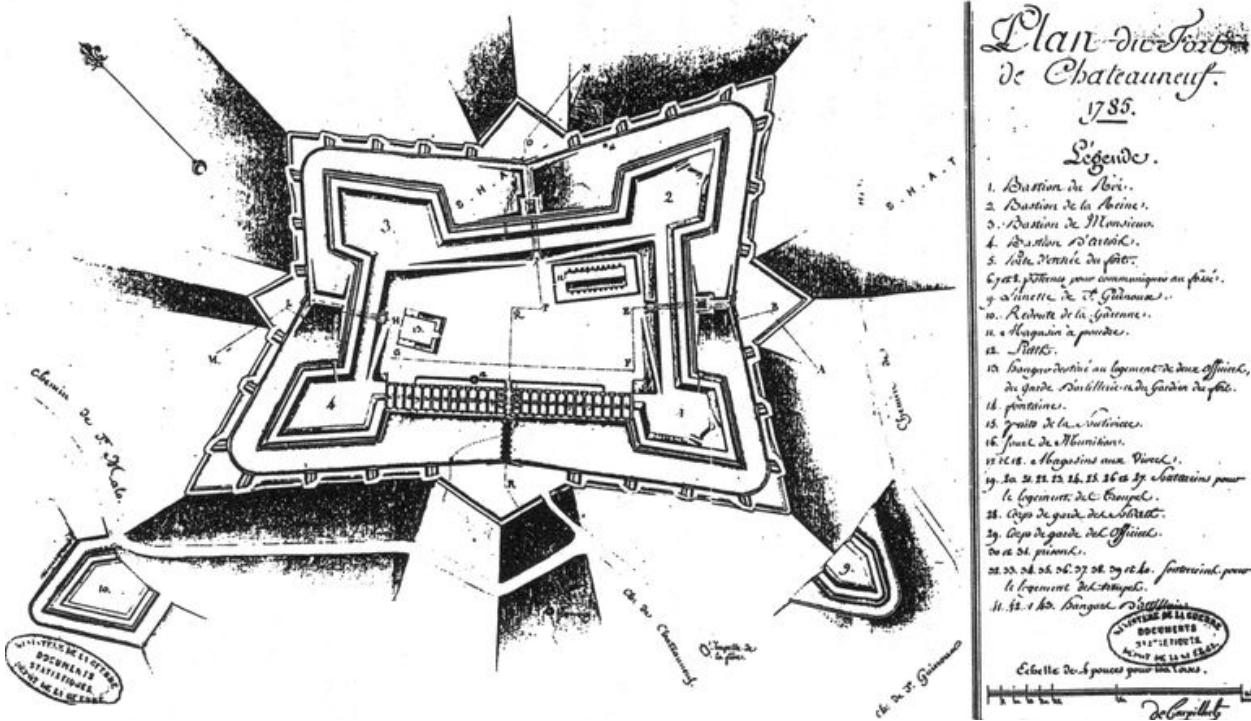
Vue du portail de l'entrée
arrière de la poudrière (Est)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904255NUCA



Vue des vestiges des latrines
sur le bastion Sud-ouest
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042904257NUCA

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne



Plan du fort de Saint-Père par Carpilhet, 1785

Référence du document reproduit :

- **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet [1992]**

POTTIER, Louis. **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet**. Saint-Père-Marc-en-Poulet : Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729.

IVR53_20053522680NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

Auteur du document reproduit : Jacques de Carphilet

Date de prise de vue : 2005

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



EXCURSIONS AU MONT-SAINT-MICHEL			
§ 1. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR <i>valables pendant 6 jours</i>			
De PARIS (Montparnasse) au MONT-SAINT-MICHEL PAR FOLLIGNY ET PONTORSON <i>(avec passage ferroviaire, le bateau, par Granville)</i>			
1^{re} CLASSE, 17 FR. 70 ; 2^e CLASSE, 36 FR. 30			
3^e CLASSE, 27 FR. 25			
§ 2. BILLETS D'ALLER ET RETOUR <i>VALABLES DE 3 À 6 JOURS</i>			
Des gares désignées ci-dessous au Mont-Saint-Michel via Pontorson			
Billets valables pendant 3 jours			
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Granville	8 75	7 25	6 *
Coutances	11 40	9 10	7 35
Avranches	5 20	4 45	3 90
Mimac	6 95	5 80	4 85
Dinan	9 10	7 40	6 *
Dugard	10 50	8 60	6 90
Port de Châteauneuf	7 65	6 30	5 20
Combourg	7 35	6 10	5 05
Dol	5 20	4 45	3 90
Saint-Malo-Saint-Servan	8 15	6 70	5 50
Fougères	7 90	6 50	5 35
Frace	11 *	8 80	7 05
Billets valables pendant 4 jours			
Ploz	15 70	12 35	9 65
Vire	13 15	10 40	8 25
Laval	17 55	13 75	10 70
Vitré	12 75	9 10	8
Reunes	13 *	10 30	8 15
Saint-Urbuc	17 15	13 45	10 45
Mareuvre	15 *	11 85	9 25
La Ferté-Macé	17 70	13 85	10 75
Domfront (Orne)	12 60	10 *	7 95

De la gare du fort de Châteauneuf (= le fort de St-Père), il était possible d'aller au Mont-Saint-Michel.

60

Une ligne de chemin de fer passait autrefois par le fort de Saint-Père

Référence du document reproduit :

- **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet [1992]**

POTTIER, Louis. **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet**. Saint-Père-Marc-en-Poulet : Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729.

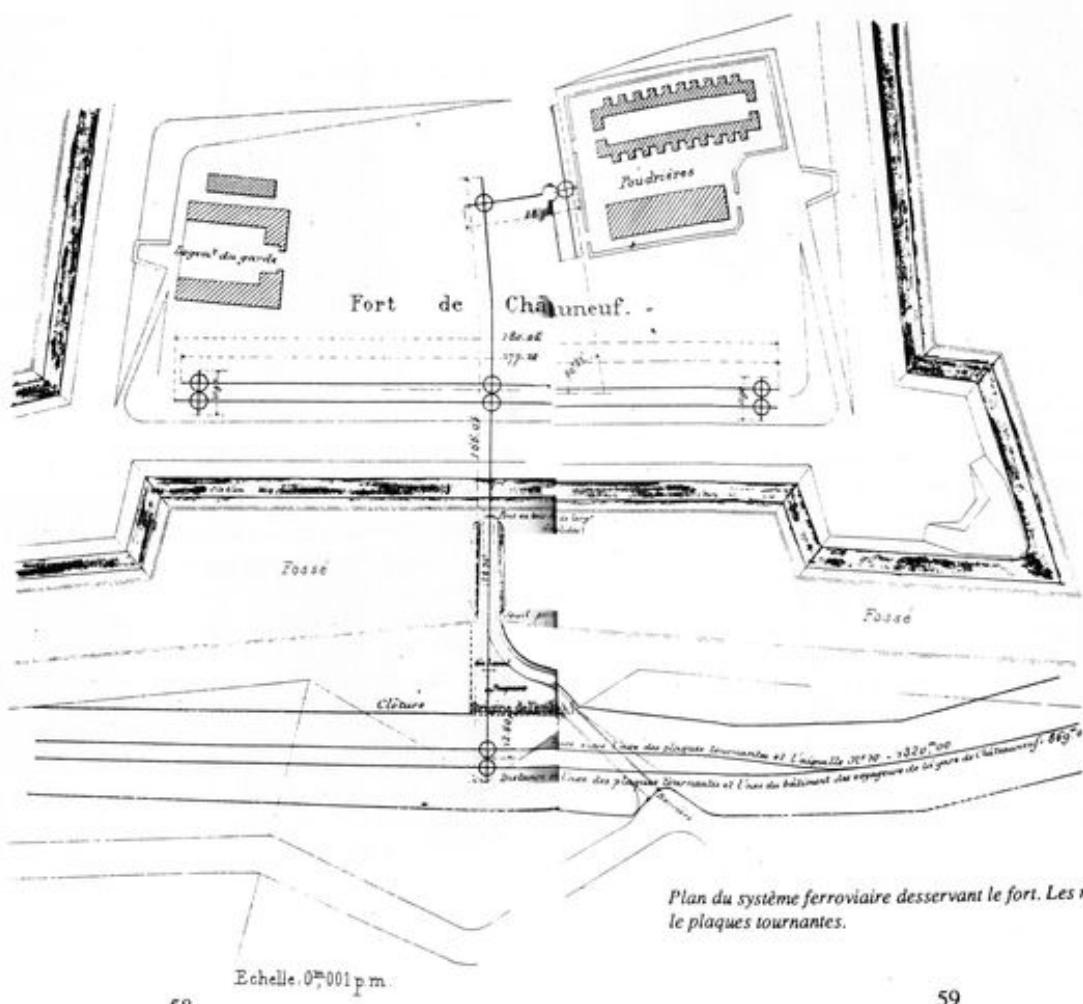
IVR53_20053522681NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Léguillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



58

59

Plan du système ferroviaire desservant le fort

Référence du document reproduit :

- **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet [1992]**

POTTIER, Louis. **Le fort de Saint-Père-Marc-en-Poulet**. Saint-Père-Marc-en-Poulet : Association Théodore Chalmel, 1992, 103 p. ISBN 2950166729.

IVR53_20053522682NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du fort de Saint-Père, orthophotographie littorale, 2004

IVR53_20042904266NUCA

Auteur de l'illustration : Ortholittorale 2000

Auteur du document reproduit : Système d'Information Géographique Interministériel (SIGI)

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du fort de Saint-Père, orthophotographie littorale, 2004

IVR53_20042904267NUCA

Auteur de l'illustration : Ortholittorale 2000

Auteur du document reproduit : Système d'Information Géographique Interministériel (SIGI)

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation Sud : entrée du fort

IVR53_20042904250NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation Sud : détail de la courtine. Noter les souches de cheminée de la caserne aménagée dans l'épaisseur du rempart

IVR53_20042904259NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation Sud : détail de la courtine. Noter les créneaux de fusillade

IVR53_20042904260NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la caserne aménagée dans l'épaisseur du rempart Sud

IVR53_20042904258NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade orientale du fort depuis le bastion Sud-Est

IVR53_20042904247NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort depuis le bastion Sud-Est

IVR53_20042904248NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort depuis le bastion Sud-Est

IVR53_20042904249NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fossé sec Est

IVR53_20042904251NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Courtine Nord : vue d'un quatre anciens miradors du fort

IVR53_20042904264NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fossé sec Ouest et des dehors depuis le bastion Sud-ouest

IVR53_20042904262NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fossé sec Ouest

IVR53_20042904263NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des dehors du fort situés entre les bastion Sud-ouest et Nord-ouest

IVR53_20042904261NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stéréotomie des escaliers des dehors

IVR53_20053522699NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la grande poudrière et du magasin d'artillerie

IVR53_20042904252NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de la grande poudrière (Ouest)

IVR53_20042904253NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des contreforts de la poudrière (élévation Sud)

IVR53_20042904254NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée arrière de la poudrière (Est)

IVR53_20042904256NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du portail de l'entrée arrière de la poudrière (Est)

IVR53_20042904255NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des latrines sur le bastion Sud-ouest

IVR53_20042904257NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation